

Compte Rendu du Conseil Communautaire Du lundi 25 juin 2012

1. Ouverture de la séance à 18h00

Etaient présents :

Arbonne la Forêt	Mme Colette Gabet Mme Valérie Fabre Mme Claudette Archer	Titulaire Titulaire Suppléante
Barbizon	M. Pierre Bedouelle	Titulaire
Cély en Bière	M. Jean Jacques Zanella Mme Maryse Galmard Peters Mme Marine Thieffry	Titulaire Titulaire Titulaire
Chailly en Bière	M. Henry Lebarq M. Alain Tassin	Titulaire Titulaire
Fleury en Bière	Mme Chantal Le Bret M. Alain Richard	Titulaire Titulaire
Perthes en Gâtinais	M. Robert Mattioda M. Gérard Poirier	Titulaire Titulaire
Saint Germain sur Ecole	Mme Christiane Walter M. Jean Luc Bodin	Titulaire Titulaire
Saint Martin en Bière	M. Alain Renault M. Jacques Toïgo M. François De Cidrac	Titulaire Titulaire Titulaire
Saint Sauveur sur Ecole	M. Claude Merou M. Martial Quinton	Titulaire Titulaire
Villiers en Bière	M. Gérard Roux	Titulaire

Etaient excusés : M et Mme Gatteau

2. Autorisation de signature pour la convention partenariale des circuits spéciaux scolaires avec le Département

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale

Considérant la délibération n° 2003/28 du 2 juin 2003 relative de la prise de compétence Transport et la délibération n°2009/219 concernant les circuits spéciaux

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'autoriser la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bière à signer l'avenant à la Convention partenariale pour les circuits spéciaux avec le Conseil Général de Seine et Marne
DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

3. Relais Assistantes Maternelles

Mme Walter, Présidente de la commission solidarités expose les raisons de cette demande au Conseil Communautaire. Les activités du RAM fonctionnent à plein régime, tant sur les heures dédiées à l'administratif que pour les ateliers. Il est également précisé qu'en accord avec l'agent il s'agit là de l'amplitude horaire maximum souhaitée.

Mme le Bret demande s'il est possible de prévoir une fois par an un atelier du RAM dans toutes les communes sans aménagement particulier.

Mme Galmard Peters demande si les congés d'été sont préjudiciables aux activités. Mme Gabet précise que la coordinatrice sera présente la dernière semaine d'août et qu'avant cela les assistantes maternelles sont pour beaucoup en congé et n'ont pas exprimé de besoins particuliers.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant sur les droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires sur la fonction publique territoriale,

Vu la loi de modernisation de la fonction publique du 02 février 2007

Vu la délibération n° 2009/221 créant le RAM itinérant et la délibération n° 2009/222 créant le poste de responsable de RAM itinérant à 50%

Vu le budget de la Communauté de Communes du Pays de Bière

Vu le tableau des effectifs,

Considérant l'accroissement de la fréquentation du relais assistantes maternelles et l'ouverture d'un quatrième site conformément au Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE,

De porter le poste **d'animateur territorial** à temps non complet : de 21 h par semaine à 26 heures et 50 minutes, et ce à partir du 1^{er} septembre 2012

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2012.

4. Commission Intercommunale des Impôts Directs

Le Conseil Communautaire,

Vu l'article 83-I de loi de finances pour 2008 n° 2007-1822 du 24 décembre 2007

Vu le décret n° 2009-303 du 18 mars 2009 définissant les compétences, la composition et les modalités de fonctionnement de la CIID

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes du Pays de Bière :

Type	Ordre	Nom	Prénom	Commune
Présidente		Gabet	Colette	
Titulaire	1	Mutti	Sandra	Arbonne la Foret 77630
Titulaire	2	Lamirault	Fabrice	Nice 06000
Suppléant	1	Lefort	Eddy	Arbonne la Foret 77630
Suppléant	2	Simon	Solange	Arbonne la Foret 77630
Titulaire	1	Bedouelle	Pierre	Barbizon 77630
Titulaire	2	Hugonnec	Gérard	Barbizon 77630
Suppléant	1	Montillot	Stefan	Barbizon 77630
Suppléant	2	Leroy	Christophe	Barbizon 77630
Titulaire	1	Pontonnier	Jacky	Cély en Bière 77930
Titulaire	2	Anthierens	Josette	Cély en Bière 77930
Suppléant	1	Martinez	Jean-Claude	Cély en Bière 77930
Suppléant	2	Paquereau	Jean-Claude	Cély en Bière 77930
Titulaire	1	Mauboussin	Michel	Chailly en Bière 77930
Titulaire	2	Crespo	Philippe	Chailly en Bière 77930
Suppléant	1	Journeux	Jean Claude	Chailly en Bière 77930
Suppléant	2	De Clerck	Bertrand	Chailly en Bière 77930
Titulaire	1	Le Bret	Chantal	Fleury en Bière 77930
Titulaire	2	Richard	Alain	Fleury en Bière 77930
Suppléant	1	Daumas	Gilles	Fleury en Bière 77930
Suppléant	2	Caligaris	Christiane	Fleury en Bière 77930
Titulaire	1	Mattioda	Robert	Perthes en Gâtinais 77930
Titulaire	2	Poirier	Gérard	Perthes en Gâtinais 77930
Suppléant	1	Malecamp	Bruno	Perthes en Gâtinais 77930
Suppléant	2	Perrot	Didier	Perthes en Gâtinais 77930
Titulaire	1	Walter	Christiane	St Germain sur Ecole 77930
Titulaire	2	Thomas	Gérard	St Germain sur Ecole 77930
Suppléant	1	Bernon	Jean Christophe	St Germain sur Ecole 77930
Suppléant	2	Bodin	Jean Luc	St Germain sur Ecole 77930
Titulaire	1	Renault	Alain	St Martin en Bière 77630
Titulaire	2	Bieler	Bertrand	St Martin en Bière 77630
Suppléant	1	Labaune	Catherine	St Martin en Bière 77630
Suppléant	2	Vercruysse	Gilbert	St Martin en Bière 77630
Titulaire	1	Rossi	Jean Claude	St Sauveur sur Ecole 77930
Titulaire	2	Moulon	Gérard	St Sauveur sur Ecole 77930
Suppléant	1	Merou	Claude	St Sauveur sur Ecole 77930
Suppléant	2	Libault	Alain	St Sauveur sur Ecole 77930
Titulaire	1	Roux	Gérard	Villiers en Bière 77190
Titulaire	2	Niderlinder	Alain	Viroflay 78220
Suppléant	1	Gatteau	Gilles	Villiers en Bière 77190
Suppléant	2	Nales	Jean Pierre	Villiers en Bière 77190

Dit que cette liste sera transmise aux services préfectoraux,

5. Activités ALSH été 2012

Mme Gabet précise rapidement les activités de l'accueil de loisirs pour l'été.

Les enfants de 3 à 11 ans seront accueillis à Cély en Bière et Arbonne la Forêt. Afin de pallier au manque de place, des mini séjours pour les 6-11 ans seront organisés en juillet.

Il sera proposé par l'intermédiaire de la Focel des séjours aux 12-17 ans. La nouvelle responsable enfance jeunesse prendra ses fonctions le 16 juillet.

6. Point sur le projet de structure sportive

Mme Gabet explique qu'il a été possible de visiter les équipements de Montereau (piscine et espace aquatique). M Bedouelle précise qu'il est nécessaire d'affiner les subventions car les estimations sont bien en deçà des exemples proches (Montereau ou Provins)

Il sera également nécessaire de fixer une réunion de travail avec la commission finances afin de statuer sur le financement de cette opération.

7. Informations diverses

Mme Galmard Peters s'émeut du report de la réunion CLECT au dernier moment. M Poirier rappelle par ailleurs que la communauté de Communes s'était engagée à transférer des compétences et non à lever l'impôt pour financer les projets.

M Quinton appelle à plus de consensus eu égard à l'importance que prend l'intercommunalité dans la gestion des services.

M Toïgo, membre de la CLECT regrette la difficulté de transmission des documents afin de progresser sur les possibilités de transfert.

La séance est levée à 21h00

La Présidente

Colette Gabet